

**Public cible :**  
Managers Caf

**Pré-requis :**  
aucun pré-requis

**Modalités pratiques**  
Durée : Chaque atelier se déroulera sur une durée de 3h avec des groupes de 9 à 10 personnes

**Calendrier - Lieux - Modalités d'accès :**  
Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]  
Nous contacter pour suivre des programmations et des planning sur [www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Programmation :**  
Inter-Sessions Régionales

**TARIF / COÛT STAGIAIRE :**  
€

**Modalités animation :**  
En présentiel - Classe virtuelle sous Teams possible

**Intervenant :**  
Formateur expert

**Effectif :**  
9 à 10 managers Caf par atelier

**Taux de satisfaction / appréciations stagiaires :**  
Taux de satisfaction stagiaire : session non programmée sur 2023 & 2022

**Tarification :**  
Contacter l'EGOC

# Ateliers de Perfectionnement pratiques managériales

MAJ : Mardi 16 janvier 2024

## Objectifs professionnels :

Dans un contexte de transformation managériale des CAF, renforcé par la crise sanitaire de 2020, faire bénéficier d'un espace d'échanges de pratiques et de formations pour accompagner un collectif de managers dans l'évolution de ses pratiques.

## Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Identifier, utiliser et développer de nouvelles pratiques managériales en lien avec les enjeux d'une plus grande autonomisation et responsabilisation du manager et des agents
- Définir, appliquer et analyser de nouvelles formes de partage de l'information et des connaissances à l'heure du numérique et du télétravail
- Discuter, analyser et construire de nouvelles modalités d'action et de résolution de problèmes
- Discuter, appliquer et développer ses compétences relationnelles

## Contenu :

Chaque atelier se déroulera sur une durée de 3h avec des groupes de 9 à 10 personnes dans un espace pouvant en accueillir le double en mode « théâtre » avec :

- Un temps d'ouverture systématique via une activité d'inclusion afin de prendre soin d'embarquer chaque manager (10-15 mn)
- Des ateliers sur des situations réelles de travail seront privilégiés avec une récolte des éléments en amont (en mode asynchrone) et/ou au début d'atelier
- Les managers alterneront entre des travaux en petits groupes de 2 à 3-4 (sur des durées de 30 à 45 mn) et des échanges en plénière (tout le groupe de 9-10 personnes rassemblé pendant 20-30 mn). Les temps en plénière seront là pour partager les apprentissages et permettre au formateur d'apporter des éclairages et transmettre des connaissances spécifiques en fonction des sujets abordés
- Un temps de fermeture ou « déclousure » systématique de l'atelier (15 mn) pour permettre à chaque manager de prendre le temps d'intégrer pour soi ce que l'atelier lui a

apporté et de créer un espace de transition vers l'activité opérationnelle quotidienne professionnelle ou privée.

### **Déroulé type sur une matinée :**

9h00-9h15 : ouverture  
9h15-9h35 : retour sur l'atelier précédent  
9h35-9h45 : proposition thématique pour l'atelier du jour avec les éléments transmis en asynchrone  
9h45-10h30 : temps de travail en petits groupes  
10h30-10h40 : pause  
10h40-11h00 : temps de partage et d'apports descendants en plénière (9-10 personnes)  
11h00-11h25 : second temps de travail en plénière ou petits groupes sur une seconde thématique ou  
en approfondissement de la première thématique  
11h25-11h45 : temps de partage et d'apports descendants en plénière (9-10 personnes)  
11h45-12h00 : temps réflexif d'intégration et fermeture de l'atelier

### **Exemple de thématiques pouvant être abordées :**

- Résolution d'un conflit entre 2 ou plusieurs agents,
- Gestion de son temps,
- Prioriser les tâches et projets pour soi et son équipe,
- Animer une réunion en fonction des objectifs recherchés,
- Quels canaux numériques utiliser pour communiquer avec efficience avec son équipe, ses collègues (travail qui pourra venir nourrir une réflexion plus large au sein de la CAF de la Manche),
- Comment conduire le changement avec son équipe,
- Comment communiquer et s'assurer d'une même compréhension du sens d'une action avec son équipe,
- Comment animer une équipe en mode dual (présentiel et distanciel),
- Le pilotage d'une équipe

#### **NOTA :**

Pour favoriser une progression homogène du collectif, nous proposons que chaque atelier au sein d'une même série traite des mêmes thématiques à 80%, thématiques qui auront été arrêtées quelques jours avant les ateliers suite aux échanges asynchrones avec le groupe, laissant ainsi seulement 20% de spécifique à aborder en début d'atelier (de cette manière, les stagiaires pourront changer de groupe d'un atelier à l'autre favorisant les

échanges croisés et donnant aussi plus de souplesse en termes de disponibilités).

---

**Méthodes mobilisées :**

Animation très participative - Apports théoriques - Exercices et travail sur retours d'expériences des stagiaires

---

**Modalités d'évaluation et de validation :**

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

**Accessibilité :**

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

**Délais d'accès à la formation :**

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**